

La Montagnoune ou la petite montagne de Trizac



Une randonnée proposée par Mairie Trizac

La randonnée de la Montagnoune (petite montagne) invite à découvrir toute l'authenticité des paysages autour de Trizac, entre chemins traversés de ruisseaux, prairies paisibles et fermes typiques du Haut Cantal. Au fil du parcours, les panoramas s'ouvrent sur le Suc de Rond, la majestueuse Chaîne des Puys et le Puy de Sancy, offrant une immersion entre nature préservée et grands espaces volcaniques.

Durée	1h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	4,89 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	81 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	81 m	Commune	Trizac (15400)
Point haut	1 006 m	Régions	Massif central, Monts du Cantal
Point bas	948 m		



Trace n° 97303655

Description

Départ au niveau de la place de la mairie.

(D/A) Longer l'église et tourner à droite sur la Rue des Tiolets en laissant un croisement. Au suivant, suivre le chemin à droite avant d'arriver à une autre intersection.

(1) Rester sur la gauche. Suivre le chemin, passer un ruisseau et aller jusqu'à la première fourche en Y à droite.

(2) Prendre la piste à droite et arriver au croisement de la Montagnoune.

(3) Rester sur la piste jusqu'au croisement suivant.

(4) Continuer la piste sur la droite et retrouver le croisement de l'aller.

(1) Poursuivre à gauche et revenir au point de départ par l'itinéraire inverse de l'aller **(D/A)**.

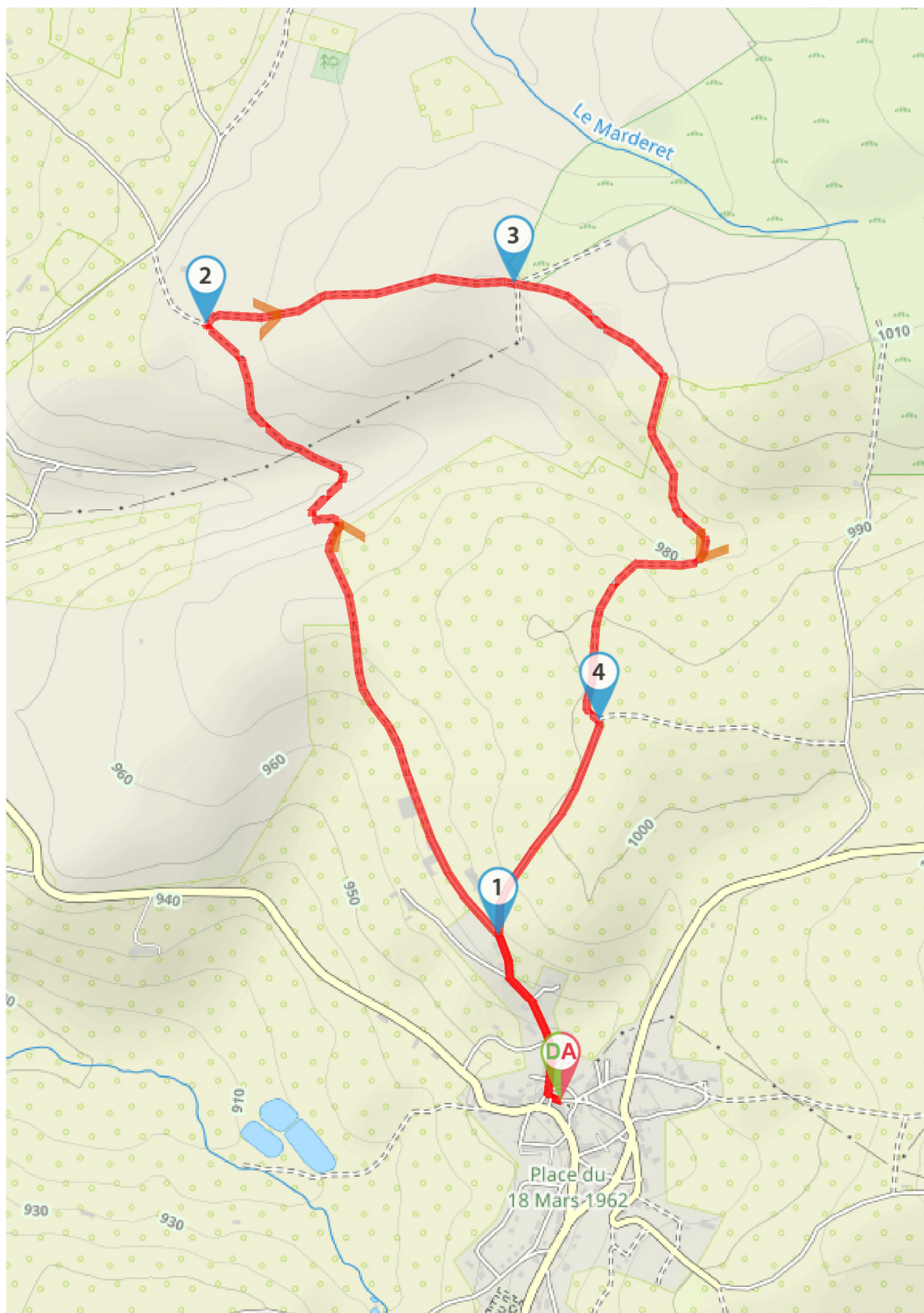
À voir

Église Saint-Beauzire du XII^e siècle.

Fontaine sur la place de la mairie.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-montagnoune-ou-la-petite-montagne-de/>

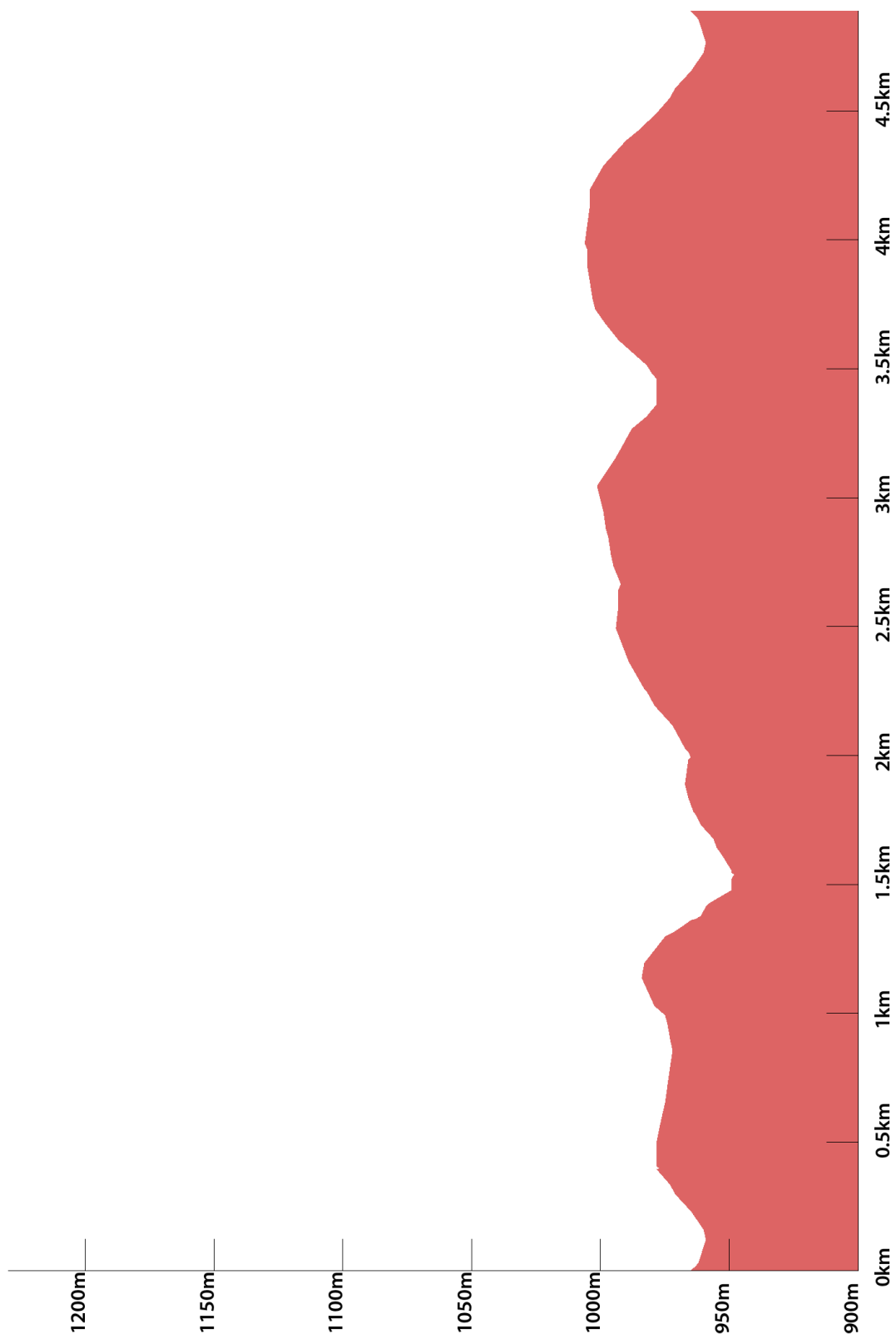
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

[Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée](#)



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.